



CONSEIL DE DIRECTION
86^{ème} session
Rome, 16-18 avril 2007

UNIDROIT 2007
C.D. (86) 8 c)
Original: anglais
Mars 2007

Point No. 8 c) de l'ordre du jour: Les garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles – Avant-projet de Protocole portant sur les questions spécifiques aux biens spatiaux à la Convention du Cap

(note préparée par le Secrétariat)

<i>Sommaire</i>	<i>Mesures nécessaires pour reprendre les négociations intergouvernementales sur l'avant-projet de Protocole et les porter à terme</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Sous réserve du résultat du Forum de New York, convocation du Comité d'experts gouvernementaux et accélération du calendrier pour achever les travaux</i>
<i>Document connexe</i>	<i>Rapport sommaire du Forum RBS (Londres, 24 avril 1006)</i>

PRINCIPAUX PARAMETRES DE DISCUSSION PROPOSES PAR LE SECRETARIAT

Priorité			
	élevée	moyenne	basse

I. Plan stratégique

Oui en raison (1) de la position unique d'UNIDROIT pour mener des travaux dans les domaines spécifiques des opérations garanties (cf. Objectif stratégique No.1) et (2) des bénéfices potentiels du futur instrument pour les pays en développement et en transition économique (cf. Objectif stratégique No.7).

II. Programme de travail 2006-2008

Oui

III. Evaluation actuelle

- *Réactions récentes des Etats membres: l'intérêt* manifesté varie entre **élevé** (Afrique du Sud, Allemagne, Etats-unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Italie, Nigéria et République tchèque) et **bas** (Canada et Royaume-Uni).
- *Réactions récentes de l'industrie et d'autres intérêts privés intéressés: l'intérêt* manifesté varie entre **élevé** (constructeurs et financiers ainsi que l'Organisation de coopération et de développement économiques, qui en a fait une recommandation dans son projet "L'espace à l'horizon 2030") à **moyen-bas** (opérateurs).



Calendrier déterminé par le Conseil de Direction/l'Assemblée Générale ■

Calendrier à déterminer au cours de la présente session □

Problèmes à surmonter

1. Garantir le soutien plus actif de l'industrie au Groupe de travail spatial
2. Garantir les réponses des Gouvernements qui participent au Comité d'experts gouvernementaux sur la question du "service public"
3. Garantir la participation des Gouvernements au Sous-comité sur le système international d'inscription

Bénéfices et bénéficiaires potentiels

Bénéfices: à travers l'extension des avantages du financement garanti par un actif aux activités spatiales commerciales, on prévoit une baisse des coûts de ce financement et, ainsi, une plus grande disponibilité des services satellitaires commerciaux pour les pays en développement et les pays en transition vers une économie de marché.

Bénéficiaires: constructeurs de satellites, institutions financières, opérateurs satellitaires mineurs, économies en développement et économies en transition.

Implications en personnel

Un Chargé de recherches et une secrétaire (à temps partiel) (très certainement bientôt avec l'assistance d'une autre personne financée par des fonds extérieurs)

Implications budgétaires

Financement (y compris location des locaux et interprétation) d'une session du Comité d'experts gouvernementaux en 2007 (environ € 17.000), d'une autre en 2008 (environ € 17.000) et de la Conférence diplomatique fin 2008 ou début 2009 (convoquée, et donc financée, par un Etat membre, si possible avec l'assistance du secteur privé)

INTRODUCTION

a) *Problèmes qui retardent la poursuite de la procédure de consultations intergouvernementales*

1. Lors de sa 85^{ème} session, le Conseil de Direction a été informé des problèmes qui risquaient de retarder les progrès d'un projet qui a suscité un grand intérêt parmi des Gouvernements provenant du monde entier, dont 40 participent au Comité d'experts gouvernementaux d'UNIDROIT pour la préparation d'un projet de Protocole portant sur les questions spécifiques aux biens spatiaux à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles (ci-après dénommé *le Comité*). Ces problèmes relèvent essentiellement, tout d'abord, de la nécessité d'obtenir le soutien actif de la part de représentants des secteurs spatiaux commerciaux et financiers internationaux, nécessaire pour permettre au Groupe de travail spatial de répondre de façon adéquate au grand nombre de tâches que le Comité lui a confiées lors de sa deuxième session (octobre 2004), et tout au long de la procédure de consultation intergouvernementale; deuxièmement, du fait que la plupart des Gouvernements, à quelques rares exceptions près, n'ont pas, jusqu'ici, fourni les réponses que le Comité leur a demandées lors de sa deuxième session sur la question controversée des "services publics"; et, troisièmement, du fait que presque aucun Gouvernement n'a participé aux travaux par voie électronique du Sous-comité du Comité chargé d'examiner certains aspects du futur système international d'inscription pour les biens spatiaux (ci-après dénommé *le Sous-comité*) établi par le Comité lors de sa deuxième session.

2. Ces problèmes avaient été aggravés par le fait que Monsieur Stanford n'avait pas été disponible, de façon générale, pour s'occuper de ces problèmes comme il aurait souhaité au cours du dernier trimestre de l'année 2004 et tout au long de l'année 2005 alors qu'il exerçait les fonctions de Secrétaire général adjoint *a.i.* Il ne fait aucun doute que son manque de disponibilité a grandement contribué à l'absence de réponse des Gouvernements à la question des "services publics", et de participation aux travaux du Sous-comité.

b) *Maintien de l'intérêt pour le projet*

3. L'intérêt que ce projet a engendré n'a pas cependant diminué dans l'intervalle. Les Gouvernements membres s'intéressant particulièrement au projet ont continué à indiquer l'importance qu'ils attachent à la poursuite de ces travaux dans les meilleurs délais. Par exemple, le projet continue de figurer en bonne place dans l'ordre du jour des travaux du Sous-comité juridique du Comité des Nations Unies pour l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique (N.U./COPUOS). M. Stanford s'est adressé au Sous-comité juridique lors de sa 45^{ème} session tenue à Vienne du 3 au 13 avril 2006 et le fera également lors de sa 46^{ème} session qui doit se tenir à Vienne du 26 mars au 5 avril 2007. De la même façon, les secteurs internationaux financiers et spatiaux à caractère commercial continuent de suivre avec attention le projet. Ainsi, la *Royal Bank of Scotland* (RBS) a organisé un Forum à Londres le 24 avril 2006 pour discuter des moyens les plus efficaces pour permettre à ces secteurs de bénéficier du régime de la Convention du Cap, et de nombreux représentants de ces secteurs (en particulier, ABN Amro, l'Agence spatiale allemande, Alcatel Alenia Space France, Alcatel Alenia Space Italia, Arianespace, BNP Paribas, Boeing Capital Corporation, CALYON Groupe Crédit Lyonnais, Commerzbank, EADS, EADS Astrium, Eutelsat Communications, Galileo Joint Undertaking, Hispasat, Intelsat, RBS, SES Astra, SES Global, Telespazio et Virgin Galactic) ont participé de façon active à ce Forum. UNIDROIT a en outre été sollicité pour co-parrainer la 14^{ème} Conférence internationale sur l'assurance spatiale qui aura lieu à Milan les 22 et 23 mars 2007.

c) *Solution proposée aux problèmes*

4. Comme cela ressort du Rapport sommaire du Forum RBS, cette manifestation a permis une discussion large entre les représentants susmentionnés des secteurs internationaux financiers et spatiaux à caractère commercial et les Gouvernements clé qui participent aux travaux du Comité (Allemagne, Chine, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Italie, Nigéria et Royaume-Uni) des principales questions restant à régler et de la manière la plus appropriée pour ce faire. Il a été rappelé à cette occasion qu'une réunion du Comité serait prématurée aussi longtemps que les secteurs concernés n'apporteraient pas un soutien plus solide au projet, en premier lieu par le biais du Groupe de travail spatial. Les représentants rassemblés à Londres ont indiqué leur volonté d'apporter un tel soutien, que ce soit à travers la sponsorship du Groupe de travail spatial dans certains cas, ou, de façon plus générale, en soumettant des observations et en participant aux réunions lorsque nécessaire, étant entendu cependant que cet engagement devait être entendu comme limité dans le temps. Cet appui était en effet subordonné à un avancement aussi rapide que possible des travaux.

5. Les participants au Forum ayant fait le point sur les questions importante en suspens, il a été décidé qu'il fallait organiser des travaux entre les sessions avant de reconvoquer le Comité. A cette fin, le Professeur Sir Roy Goode, avec l'aide de deux collègues américains, a préparé un document illustrant comment le champ d'application de la Convention du Cap devrait être élargi, à travers le futur Protocole spatial, pour accommoder les droits et droits connexes des débiteurs portant sur des biens spatiaux. En second lieu, en raison du peu de réponses des Gouvernements sur la question du "service public", le Secrétariat a transmis un questionnaire aux plus importantes institutions financières pour connaître leur point de vue sur la question et, à la lumière des rares réponses des Gouvernements et des très nombreuses réponses des institutions financières, a préparé un document analysant les différentes options ouvertes au Comité. En troisième lieu, toujours en raison du peu de participation des Gouvernements aux travaux par voie électronique du Sous-comité, le Secrétariat a soumis un questionnaire, principalement parmi les constructeurs, sollicitant des idées, en particulier sur la base de la pratique existante, concernant les critères à utiliser pour l'identification des biens spatiaux au futur Registre international pour ces biens (ci-après dénommé le *futur Registre international*) qui constitue l'une des questions principales soumise au Sous-comité. A la lumière des observations reçues des Gouvernements et des réponses à ce questionnaire, un autre document a été préparé qui analyse les différentes options possibles. En quatrième lieu, deux organes ont indiqué leur intérêt à gérer le futur Registre international, à savoir le Gouvernement de l'Île de Man et Aviareto, l'organe qui gère actuellement le Registre international pour les biens aéronautiques. Le Secrétariat préparera un autre document sur ce point.

6. Le Secrétariat a apporté son soutien à ces travaux effectués entre les sessions en déployant tous les efforts possibles pour procurer d'autres appuis au Groupe de travail spatial. Ces efforts ont abouti jusqu'à présent à l'arrivée de trois nouveaux sponsors, à savoir Alcatel Alenia Space France, Galileo Joint Undertaking et l'Agence spatiale allemande. Des négociations sont en cours avec un certain nombre d'autres intervenants importants, en particulier SES, pour essayer d'obtenir d'autres sponsorisations.

7. Conscient de l'importance que revêt l'intérêt d'un Gouvernement membre à l'égard du projet final au point d'être disposé à accueillir la Conférence diplomatique pour l'adoption du futur instrument, le Secrétariat a également le plaisir d'informer le Conseil de Direction que le représentant de la Fédération de Russie a annoncé, lors de la 60^{ème} session de l'Assemblée Générale tenue à Rome le 1^{er} décembre 2006, que son pays considèrerait favorablement la possibilité d'organiser la Conférence diplomatique en cas de conclusion positive des travaux du Comité.

8. Dans ces conditions, le Secrétariat et le Groupe de travail spatial ont estimé opportun d'organiser un autre Forum, cette fois à New York dans les locaux de Milbank, Tweed, Hadley & McCloy, le cabinet de M. Peter D. Nesgos, coordinateur du Groupe de travail spatial, dans le but d'examiner le résultat de tous les travaux effectués entre les sessions ainsi que l'action la plus appropriée à prendre pour parvenir à une conclusion positive des travaux aussi rapidement que possible. Cette fois encore, les principaux Gouvernements impliqués dans les travaux du Comité ainsi que les représentants des secteurs spatiaux commerciaux et financiers internationaux seront invités à participer à ce Forum qui devrait se tenir vers la fin du mois de mai ou au début du mois de juin 2007. Si la solide préparation de ce Forum par le Secrétariat devait fournir la base nécessaire pour un résultat concluant, l'intention serait de convoquer à nouveau le Comité à Rome à l'automne 2007 pour une troisième session de cinq jours. Le Secrétariat estime que, pour développer un consensus au sein du Comité susceptible d'être la base nécessaire pour une Conférence diplomatique positive, il serait souhaitable d'envisager la tenue d'une autre session de cinq jours au printemps 2008.

MESURE A PRENDRE

9. *Sous réserve du succès du Forum de New York, le Secrétariat invite le Conseil de Direction à approuver la reconvoqueion du Comité, avec un calendrier accéléré pour l'achèvement du projet.*